

C'est Mon Journal

Bulletin d'informations du Conseil Municipal des Jeunes de Bellevigny - Année 2017 - 2018

Un cadre de vie agréable pour tous

Commission Social / Citoyenneté



La commission a finalisé le visuel du panneau de sécurité qui sera installé devant les écoles de Bellevigny. Il reprend les personnages « Tom et Léa » du dépliant sur les itinéraires sécurisés. Les élus

ont choisi de faire tenir les panneaux grâce à 2 supports en forme de crayons ; l'un bleu et l'autre orange pour rappeler les couleurs du logo de la commune.

Commission Environnement / Cadre de vie

Les élus aimeraient que le parc St Germain à Belleville soit mieux aménagé pour que les habitants aient davantage envie de s'y promener, de profiter de la mare et des arbustes fruitiers. Ils travaillent à un aménagement ludique mais qui préserve le milieu naturel.

La commission a aussi choisi de planter un Sophora du Japon

et un *Koelreuteria paniculata* au plan d'eau des Deux Fontaines pour accueillir les 2 feuilles de nénuphars portant les noms des enfants salignais nés en 2016 et 2017. Avec leurs beaux feuillages, ces espèces permettront aux parents d'attendre leurs enfants, à l'ombre, près de l'aire de jeux.



Commission Sport / Loisirs



La commission, qui prévoit d'installer un circuit pump-track à Belleville, s'est déplacée à la Sauvagère pour apprécier l'espace disponible et les particularités du terrain. Elle s'est rendue ensuite sur la piste de pump-track à Saligny où elle a constaté qu'un travail de restauration était nécessaire. Des esquisses de circuit vont être proposées à la prochaine réunion.



ZOOM SUR...

L'aménagement du territoire : les parcs

Les habitants de la commune ont besoin d'espaces verts pour se détendre et se promener. Leur aménagement est une des responsabilités de la mairie. En effet, elle construit notamment les places et aménage les jardins publics, elle achète le matériel qui les accompagne comme les lampadaires, les bancs, les aires de jeux...et elle entretient tous ces espaces (il faut tondre, planter des fleurs, ramasser les feuilles mortes...). Comme ces espaces publics appartiennent à tous les habitants, il est aussi du devoir de chacun de les respecter pour qu'ils restent agréables et propres.

